

Liste «Prestations de la KPT en matière de promotion de la santé»

Valable à partir du 01.07.2024

Les activités figurant dans le tableau ci-dessous sont reconnues par la KPT comme des mesures de promotion de la santé conformément aux Conditions spéciales de l'assurance complémentaire ambulatoire «Pulse» dans les versions Eco (art. 8), Top (art. 11) et Premium (art. 12) et sont remboursées conformément à la couverture prévue:

- Au titre de Pulse **Eco**: Jusqu'à CHF 50.– par année civile pour le domaine 1 ou 2
- Au titre de Pulse **Top**: Jusqu'à CHF 200.– par année civile pour le domaine 1 ou 2
- Au titre de Pulse **Premium**: Jusqu'à CHF 600.– par année civile (max. CHF 300.– par domaine)

Domaine	Activité
Domaine 1: fitness, cours et bien-être Abonnements/adhésions d'une durée minimum de 3 mois ou à partir de 10 cours/leçons	- Abonnement dans un centre de fitness - Cours de fitness en groupe dans un centre de fitness - Coach fitness personnel - Aquafitness - Applications d'entraînement (uniquement Freeletics et Strava Premium) - Yoga - Pilates - Gymnastique - Yoga prénatal - Pilates prénatal - Yoga postnatal - Pilates postnatal - Gymnastique postnatale - Cours de walking - Aerial Hoop - Cours d'escalade/abonnement en salle d'escalade - Cours d'entraînement pour le dos - Abonnement saisonnier à la piscine couverte/de plein air - Antara - Frais de participation aux courses populaires et aux compétitions cyclistes - Cours de Parkour - Cours de danse - Secourisme bébé - Cours de musique (via Matchspace Music) - Gymnastique mère/père-enfant - Cours de natation pour enfants, y compris bébés nageurs ou natation parents enfants - ChiBall - Tai Chi - Cours de sevrage tabagique - Prévention des chutes - Cours d'autodéfense - Coach-respiration / Entraînement par hypoxie-hyperoxie intermittente (IHHT) - Cours de méditation



KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

Domaine	Activité
Domaine 2: clubs sportifs	Adhésion active à un club sportif dont la fédération sportive nationale est reconnue par Swiss Olympic .
Sont exclusivement remboursées les cotisations pour les membres actifs d'un club sportif dont la fédération sportive nationale est reconnue par Swiss Olympic.	